

FICHE D'INFORMATION 2023-2024

Programme d'échanges étudiants

Veillez noter qu'en lien avec une restructuration de notre service, des changements pourraient survenir dans les mois à venir. Vous en serez informé.e.s aussitôt.

Université de Montréal

Université de Montréal	www.umontreal.ca
L'Université de Montréal en bref	https://www.umontreal.ca/

Direction des affaires internationales

Direction des affaires internationales	www.international.umontreal.ca
Pour venir en échange à l'UdeM	https://international.umontreal.ca/etudiants-internationaux/programme-echanges-etudiants/

Adresses

Courrier express – Fedex, DHL :	Courrier régulier :
Université de Montréal - Direction des affaires internationales 3744, rue Jean-Brillant, bureau 581 Montréal, Québec, H3T 1P1 CANADA	Université de Montréal - Direction des affaires internationales Pavillon 3744, rue Jean-Brillant C.P. 6128, succursale Centre-Ville Montréal, Québec, H3C 3J7 CANADA

Contacts

Répertoire complet	https://international.umontreal.ca/la-dai/equipe/
Équipe mobilité étudiante	echange@umontreal.ca
Coordonnatrice à la mobilité internationale	Judith Beaulieu judith.beaulieu@umontreal.ca
Conseillère en mobilité étudiante France, Afrique, Moyen-Orient	Eugénie Coutu-Lachapelle eugenie.coutu-lachapelle@umontreal.ca
Conseillère en mobilité étudiante Amériques, Asie-Pacifique	Sarah Gu sarah.gu@umontreal.ca
Conseillère en mobilité étudiante Europe (sauf la France), Australie, Nouvelle-Zélande	Caroline Téhard caroline.tehard@umontreal.ca

Procédure de candidature pour un échange et dates importantes

Calendrier académique 2023-2024	Trimestre d'automne 2023: du 5 septembre au 22 décembre 2023
	Trimestre d'hiver 2024: du 8 janvier au 30 avril 2024
	Pour plus de détails: https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/#calendrier-universitaire-2023-2024
Nomination	Le formulaire de nomination doit être rempli par l'établissement d'attache : <ul style="list-style-type: none"> • pour un échange débutant au trimestre d'automne : du 10 janvier au 1^{er} mars 2023 (nouvelles dates) • pour un échange débutant au trimestre d'hiver : du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2023
Demande d'admission et dépôt de candidature en ligne	Dès la réception du formulaire de nomination, les instructions pour soumettre la demande d'admission en échanges sont envoyées directement à l'étudiante ou l'étudiant sélectionné.e. La personne qui nomme est en copie du message d'instructions.
Documents à téléverser par l'étudiante ou l'étudiant	https://international.umontreal.ca/etudiants-internationaux/programme-echanges-etudiants/dossier-candidature/
Dates limites pour téléverser les documents	Tous les documents complets doivent être téléversés au plus tard : <ul style="list-style-type: none"> • pour un échange débutant au trimestre d'automne 2023: 25 mars 2023 (nouvelle date) • pour un échange débutant au trimestre d'hiver 2024: 15 septembre 2023
Évaluation de la candidature	L'admission à un programme d'échanges n'est pas garantie, même si la candidature de l'étudiante ou étudiant a été sélectionnée par son établissement d'attache. Le dossier est évalué par l'unité académique responsable du programme d'études à l'UdeM. Ce processus peut prendre plusieurs semaines. Les documents officiels confirmant la décision sont disponibles dans le Centre étudiant , une fois le dossier analysé par l'unité académique de l'UdeM.

Information académique

Choix d'un programme d'études et des cours	Le choix de cours se fait parmi la structure d'un seul programme (un cours hors programme est autorisé par trimestre). Consultez les exigences particulières des programmes avant de procéder à la nomination. Une inscription à temps plein est exigée : https://international.umontreal.ca/etudiants-internationaux/programme-echanges-etudiants/#credits
--	--

	<p>Programmes et cours offerts à l'UdeM : http://www.umontreal.ca/etudes/#c21542</p> <p>Exigences particulières des programmes : https://international.umontreal.ca/etudiants-internationaux/programme-echanges-etudiants/exigences-particulieres-programmes/</p> <p>Horaire des cours : https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/</p>
Équivalence des crédits	<p>1^{er} cycle : 1 crédit UdeM = 2 ECTS 2^e et 3^e cycles : 3 crédits UdeM = 8 à 10 ECTS</p>
Relevés de notes et système de notation	<p>Les relevés de notes sont transmis par courriel au bureau de mobilité internationale de l'établissement partenaire environ deux mois après la fin du trimestre (varie selon le calendrier d'émission des relevés de notes).</p> <p>Consultez l'échelle de notation de l'UdeM.</p>
Frais facultaires	<p>Pour certains cours, des frais supplémentaires peuvent être ajoutés directement à la facture des étudiantes et étudiants, à la demande de la faculté, afin de couvrir la remise de matériel pédagogique, l'utilisation d'équipement ou l'accès aux laboratoires. Les cours de langue, en particulier, entraînent des frais supplémentaires qui varient en fonction du cours et de la faculté qui le dispense.</p>

Exigences linguistiques

La langue d'enseignement à l'Université de Montréal est le français. La plupart des programmes d'études à l'UdeM exigent un niveau de français correspondant au B2 (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues). Certains programmes exigent des niveaux plus élevés ou des tests officiels, veuillez consulter la liste des [exigences particulières des programmes](#) pour les connaître.

Les candidates et candidats qui ne proviennent pas d'une université francophone doivent soumettre une attestation de français. L'attestation de français peut être délivrée par un département de langues, l'Alliance française, une école de langues, etc.

Cours de français: les étudiantes et étudiants non-francophones peuvent suivre un cours de français de 3 crédits à l'École de langues de l'UdeM. Certains frais de matériels sont demandés (environ 75\$ par cours).

Un test d'évaluation de langue est obligatoire. Les informations sont transmises directement aux étudiantes et étudiants admis. Veuillez consulter notre [site web](#) pour plus détails.

Immigration

Dès l'admission, les étudiantes et étudiants doivent s'informer sur les démarches d'immigration nécessaires pour venir étudier en programme d'échanges à l'Université de Montréal.

Les démarches et les délais pourraient être différents en fonction de la nationalité, de la durée et de la nature des activités effectuées lors du séjour.

Le [Bureau des étudiants internationaux](#) est le seul service de l'Université de Montréal responsable de répondre aux demandes des étudiantes et étudiants internationaux en matière de formalités d'entrée au Canada: internationaux@sve.umontreal.ca

Assurance médicale et services à la vie étudiante

Assurance médicale	<p>Tous les étudiantes et étudiants admis en programme d'échanges sont automatiquement inscrit.e.s à l'assurance médicale de l'UdeM.</p> <p>Coût en 2022-2023 (à titre indicatif) : 300\$/trimestre (75\$/mois)</p> <p>Certains étudiantes et étudiants peuvent demander à être exempté.e.s de ces frais.</p> <p>Pour plus de détails : https://vieetudiante.umontreal.ca/sante-bien-etre/assurance-maladie</p>
Logement	<p>Les résidences sur le campus sont réservées en priorité aux étudiantes et étudiants régulier.e.s. Très peu de places sont disponibles pour les étudiantes et étudiants en échange.</p> <p>Voici d'autres ressources pour trouver un logement</p> <ul style="list-style-type: none"> Logement hors-campus : https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/logement-hors-campus
Coût de la vie	<p>https://vieetudiante.umontreal.ca/experience-etudiante/blogue/preparer-son-arrivee-a-montreal-en-tant-quetudiante-ou-etudiant-international</p>
Étudiantes et étudiants en situation de handicap	<p>Les étudiantes et étudiants en situation de handicap peuvent communiquer avec le Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap avant leur arrivée à l'UdeM, afin d'évaluer la possibilité d'obtenir des mesures d'accommodements raisonnables nécessaires à leur situation.</p> <p>Les étudiantes et étudiants qui se trouvent en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers pourraient avoir à assumer certains frais additionnels générés par ces services spéciaux.</p> <p>Pour plus de détails : http://www.bsesh.umontreal.ca/ ou communiquez avec sesh@sae.umontreal.ca.</p>